

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 78. Septembre 2009



En semaine, les habitants des Pays de la Loire consacrent un peu moins d'une heure en moyenne aux 3 à 4 déplacements locaux qu'ils effectuent chaque jour. La voiture s'y taille, plus encore qu'ailleurs dans la France hors Île-de-France, la part du lion puisqu'elle est utilisée dans plus de sept cas sur dix. Elle sert même dans plus de huit cas sur dix pour rejoindre son lieu de travail, au détriment de la marche à pied moins fréquente dans les Pays de la Loire qu'en moyenne nationale. Les transports collectifs assurent jusqu'à un déplacement sur sept sur le périmètre de Nantes Métropole, soit une part supérieure à celle dans les autres agglomérations françaises de taille équivalente.

Sébastien SEGUIN

Les habitants des Pays de la Loire se déplacent près d'une heure chaque jour

11 millions, c'est le nombre de déplacements effectués quotidiennement du lundi au vendredi par les habitants des Pays de la Loire. Cela représente 3,5 déplacements par personne en moyenne, soit plus qu'au niveau national hors Île-de-France (3,2). La proportion nettement moins élevée de personnes non mobiles dans la région qu'au niveau national - 13 % des habitants des Pays de la Loire ne se déplacent pas, contre 19 % en moyenne en France hors Île-de-France un jour donné - explique en grande partie cet écart.

Les habitants de la région consacrent 54 minutes à se déplacer chaque jour

Du lundi au vendredi, les habitants des Pays de la Loire consacrent en moyenne 54 minutes par jour à leurs déplacements locaux, comme au niveau national hors Île-de-France. Ce budget-temps de déplacement est un peu plus élevé en Loire-Atlantique (62 minutes). Ceci s'explique d'une part par un étalement urbain et des échanges entre pôles urbains plus importants que dans

les autres départements de la région, qui accroît le temps consacré aux déplacements contraints, pour se rendre à son travail notamment, et d'autre part par la moindre fluidité du trafic dans l'agglomération nantaise. Dans la région, les déplacements de courte durée sont un peu plus nombreux qu'au niveau national : sept déplacements sur dix durent moins de 15 minutes. C'est pour les habitants de la métropole nantaise que les déplacements sont en moyenne les plus longs. Au contraire, sur la zone littorale, plus des trois quarts des déplacements locaux durent moins d'un quart d'heure.

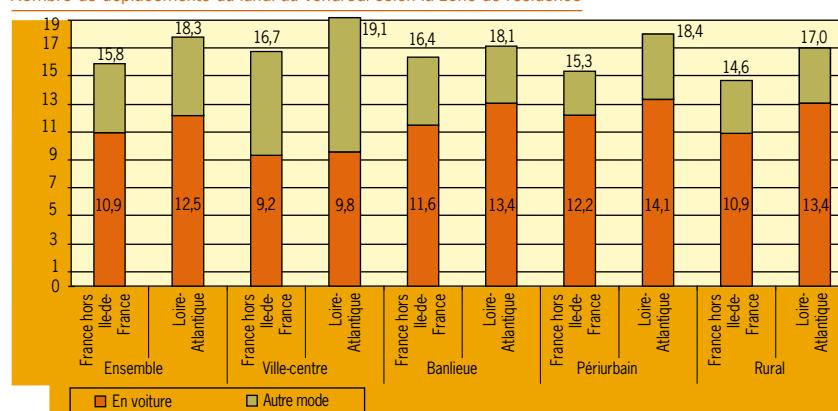
Le samedi, on se déplace à peine moins qu'un jour de semaine : trois déplacements locaux en moyenne en Pays de la Loire. Ce jour là, un tiers des déplacements est lié à des achats - dont un peu plus de la moitié d'entre eux dans un commerce de proximité, un sur cinq aux loisirs, un autre cinquième à des visites. Ces visites à des parents ou des amis sont relativement plus nombreuses dans la région qu'ailleurs. Le dimanche, une personne réalise en moyenne deux déplacements, dont quatre sur dix ont pour raison un loisir.



Les habitants des Pays de la Loire se déplacent près d'une heure chaque jour

Les habitants de Loire-Atlantique sont plus mobiles et recourent davantage à la voiture

Nombre de déplacements du lundi au vendredi selon la zone de résidence



Source : Insee, SOeS, Inrets - enquête nationale transports et déplacements 2007-2008.

Champ : personnes de 6 ans et plus, résidant dans le territoire considéré ; déplacements effectués du lundi au vendredi à l'occasion d'activités situées dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Six voyages à longue distance par an en moyenne

Par ailleurs, environ 20 millions de voyages à longue distance (plus de 80 km du domicile) sont effectués chaque année par les habitants des Pays de la Loire. Chaque habitant effectue ainsi un peu plus de six voyages par an. Ces déplacements sont plus souvent liés à un motif personnel que professionnel au regard de la situation des autres régions. Les habitants des Pays de la Loire ayant un emploi sont en effet nettement moins nombreux à travailler à plus de 100 km de leur domicile que ceux des régions limitrophes de l'Île-de-France. Ces déplacements à longue distance restent internes à la région pour un tiers d'entre eux, tandis qu'un sur six a pour destination la Bretagne, un sur dix la région parisienne et 6 % l'étranger.

Les transports publics assurent un déplacement sur sept dans l'agglomération nantaise

La voiture assure 70 % des déplacements du lundi au vendredi dans les Pays de la Loire ; c'est deux points de plus qu'au niveau national hors Ile-de-France. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une personne seule dans sa voiture. Au contraire, la marche à pied est moins fréquente qu'en moyenne au niveau national. Les transports collectifs (bus, car, tramway, train) occupent une place un peu supérieure à la moyenne nationale hors Ile-de-France (6 %). Cette part grimpe à 14 %, et même 15 % hors

périodes de vacances scolaires, pour les habitants de Nantes Métropole, où l'offre de transports publics est conséquente. Elle est supérieure en tout cas à la part des transports publics dans les 14 agglomérations françaises (hors Île-de-France) de plus de 300 000 habitants disposant de transports publics guidés (11 %). Nantes dispose en effet du troisième réseau de transports publics guidés le plus développé, derrière Lille et Lyon, avec 42 km de tramway. La marche à pied est en revanche bien moins présente dans l'agglomération nantaise que dans les autres grandes métropoles.

Dans les Pays de la Loire comme dans les autres régions hors Île-de-France, seulement 1,3 % des déplacements sont multi-modaux, c'est-à-dire qu'ils combinent l'utilisation de plusieurs modes de transport successifs. Pour les habitants de l'agglomération nantaise, la multi-modalité est deux fois plus répandue car elle est facilitée par l'existence de parkings relais à certaines stations de tramways.

Le samedi et le dimanche, la part de la voiture est aussi élevée qu'au cours de la semaine. En revanche, on recourt davantage à la marche à pied, tandis qu'on utilise moins fréquemment les transports collectifs le week-end que les autres jours de la semaine, du fait de fréquences moindres et de trajets moins « standardisés ».

Le trajet domicile-travail : 13 km et 18 minutes en moyenne

Le taux d'emploi étant plus élevé dans les Pays de la Loire que dans les autres régions, les habitants se déplacent globalement davantage. Les déplacements vers le lieu de travail fixe représentent ainsi 23 % des motifs de déplacements, soit trois points de plus qu'au niveau national. Si l'on ajoute les autres déplacements pour motifs professionnels et ceux vers les lieux d'études, les déplacements liés à l'activité professionnelle ou aux études représentent près de quatre déplacements sur dix du lundi au vendredi.

Chaque jour, 1,3 million de personnes en emploi effectuent au moins un déplacement de leur domicile vers un lieu de travail fixe. Un tiers d'entre-elles font deux aller-retour ou plus dans la journée. Pour rejoindre son lieu de travail, on parcourt dans la région comme au niveau national 13 km en moyenne. Le trajet dure en moyenne 18 minutes et est réalisé à la vitesse moyenne de 44 km par heure. Pour les actifs résidant dans la métropole nantaise, la distance moyenne parcourue est légèrement inférieure, pour une vitesse nettement moins élevée (32 km/h).

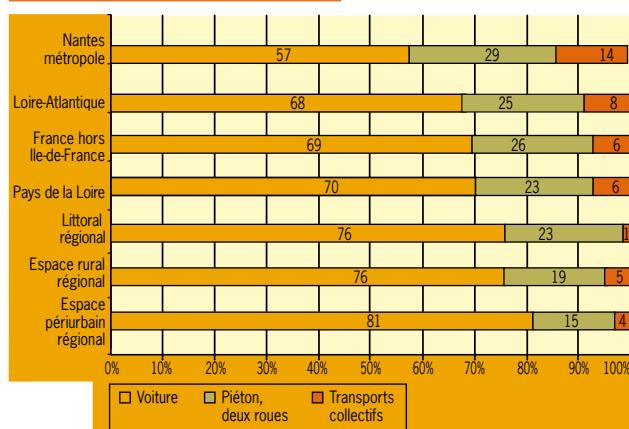
Dans la région plus encore que dans les autres régions de province, la voiture constitue le moyen de transport privilégié pour se rendre au travail. Ainsi, 78 % des habitants de la région ayant un lieu de travail fixe utilisent un véhicule en tant que conducteur, auxquels il faut ajouter les 4 % de co-voiturage. Ils sont moins nombreux à se rendre à pied à leur travail que dans les autres régions, mais autant à recourir aux transports collectifs. Les deux-roues motorisés sont un peu plus utilisés dans la métropole nantaise qu'en moyenne dans la région et au niveau national.

Moins de déplacements pour les achats

Le deuxième motif de déplacements le plus fréquent dans la région est celui lié aux achats (17 %), qui représente néanmoins une part inférieure de trois points à la moyenne nationale. Le tissu très dense de grandes surfaces alimentaires, et plus particulièrement en hypermarchés - la surface des 144 magasins de ce type positionne les Pays de la Loire comme la première région française - pourrait

Plus on s'éloigne du centre-ville, plus la part de la voiture dans les déplacements est importante

Répartition des déplacements locaux par mode de transport un jour de semaine



Source : Insee, SOeS, Inrets - enquête nationale transports et déplacements 2007-2008.

Champ : personnes de 6 ans et plus, résidant dans le territoire considéré ; déplacements effectués du lundi au vendredi à l'occasion d'activités situées dans un rayon de 80 km autour du domicile.

expliquer ce phénomène. En effet, les grandes surfaces offrent une large palette de produits, tant alimentaires que non alimentaires, ce qui permet de rassembler davantage d'achats dans un même déplacement. A contrario, la localisation de ces grandes surfaces en périphérie des villes amène les habitants à s'y déplacer presque exclusivement en utilisant la voiture, ce qui pèse fortement sur la part élevée de l'automobile dans la région. Se rendre dans un commerce est néanmoins le motif de déplacement le plus important pour les habitants de Nantes Métropole, où l'offre de commerces de proximité est bien plus dense et diversifiée qu'ailleurs : cela représente un déplacement sur cinq du lundi au vendredi.

On se déplace par ailleurs un peu plus pour les loisirs en Pays de la Loire qu'au niveau national. Ceci peut être mis en rapport avec une offre assez favorable d'équipements sportifs et culturels, ainsi qu'au niveau qu'elle permet de pratique ou de fréquentation.

Les échanges entre villes-centres et périphérie se développent

La forte place de l'automobile dans la région s'explique en partie par l'étendue de l'espace rural : 31 % de la population y habite en 2006, contre 22 % en moyenne dans la France de province. La population étant de plus en plus nombreuse à la périphérie des

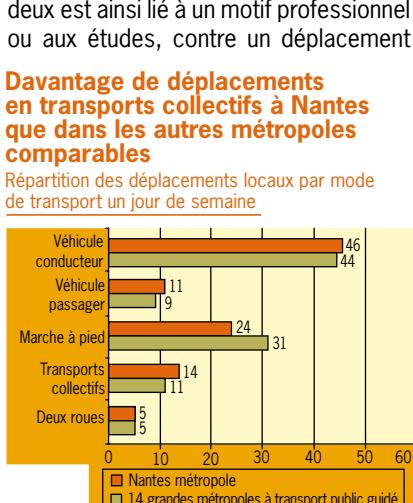
zones urbaines, les échanges se sont considérablement développés entre ville-centre et banlieue d'une part, pôle urbain et espaces périurbain ou rural d'autre part. Ainsi, les déplacements entre ville-centre et périphérie proche - communes de la banlieue - ou lointaine représentent quatre déplacements sur dix ayant pour origine ou destination les villes-centres dans la région comme dans le département de la Loire-Atlantique.

Ces trajets entre les différents espaces du territoire sont réalisés pour des motifs qui varient assez fortement : un jour de semaine, environ un déplacement sur deux est ainsi lié à un motif professionnel ou aux études, contre un déplacement

sur trois de ce type au sein d'une ville-centre ou de la banlieue. Par ailleurs, le motif « accompagner ou aller chercher » explique un cinquième des déplacements à l'intérieur de l'espace périurbain de la Loire-Atlantique, contre moins d'un déplacement sur dix entre ville-centre et banlieue ou périphérie plus lointaine. L'image des jeunes parents, notamment, habitant une commune périurbaine et consacrant une partie de leur mercredi ou

Davantage de déplacements pour motif professionnel en Pays de la Loire

Répartition par motifs des déplacements locaux un jour de semaine

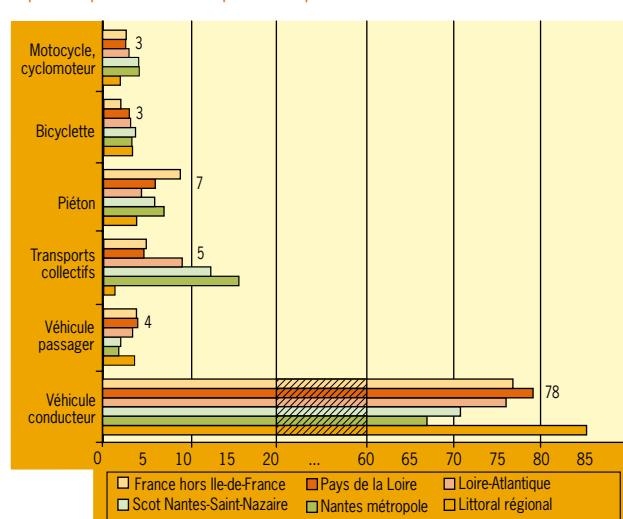


Source : Insee, SOeS, Inrets - enquête nationale transports et déplacements 2007-2008.

Champ : personnes de 6 ans et plus, résidant dans le territoire considéré ; déplacements effectués du lundi au vendredi à l'occasion d'activités situées dans un rayon de 80 km autour du domicile, hors déplacements pour retour au domicile.

Se rendre à son travail en transports collectifs : de 2 à 18% des cas selon le territoire

Répartition par mode de transport des déplacements du domicile vers le lieu de travail



Source : Insee, SOeS, Inrets - enquête nationale transports et déplacements 2007-2008.

Champ : personnes en emploi ayant un lieu de travail fixe hors de leur domicile, résidant dans le territoire considéré.

Les habitants des Pays de la Loire se déplacent près d'une heure chaque jour

de leur samedi à accompagner leurs enfants à des activités semble trouver là une réalité chiffrée.

Plus on se rapproche du centre-ville, plus la part de la voiture diminue

En Loire-Atlantique, l'automobile assure plus de neuf déplacements sur dix entre les pôles urbains d'une part et leurs couronnes périurbaines ou l'espace rural d'autre part. La part de l'automobile ne tourne plus en revanche qu'autour de 70 % des déplacements intra-banlieue ou intra-périurbain, un cinquième des déplacements étant réalisé à pied à l'intérieur de ces espaces. Les transports collectifs

comptent pour 16 % des déplacements à l'intérieur des villes-centres et pour 13 % des échanges entre villes-centres et banlieues, mais pour seulement 3 % des déplacements internes à la banlieue.

En Loire-Atlantique, le déséquilibre entre les emplois, plus nombreux au Nord de la Loire, et les logements, en comparaison plus nombreux au Sud du département, explique le sens des déplacements domicile-travail. Les motifs professionnels représentent ainsi près d'un franchissement de la Loire sur deux du Sud vers le Nord, contre moins d'un franchissement sur dix dans l'autre sens. A l'inverse, 60 % des déplacements du Nord vers le Sud constituent des retours au domicile. En conséquence, les

déplacements Sud-Nord se concentrent tôt le matin, tandis que les déplacements Nord-Sud se font surtout le soir.

Les franchissements de l'extérieur vers l'intérieur du périphérique nantais se font également tôt le matin : un sur six avec départ avant 7 heures 30, soit trois fois plus que la moyenne départementale. En revanche, ils sont plus fréquents le soir de l'intérieur vers l'extérieur. La part de l'automobile diminue largement à l'intérieur du périphérique : quatre déplacements sur dix, soit une part deux fois moins importante que pour les franchissements ou les déplacements à l'extérieur. De ce fait, un peu plus du tiers des déplacements *intra-muros* se font à pied et un sur cinq en transports collectifs.■

Pour comprendre ces résultats

L'enquête nationale Transports et déplacements a été réalisée auprès d'un échantillon de 20 000 ménages, de mai 2007 à avril 2008, en partenariat entre le Service de l'Observation et des statistiques du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, l'Insee, l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets) et de nombreux organismes financeurs. Elle s'inscrit dans le prolongement des précédentes enquêtes Transports, dont la dernière datait de 1993-1994. Cette enquête fournit une vision globale et cohérente des habitudes et des pratiques de déplacement des ménages résidant en France, ainsi que de leur usage des moyens de transports tant collectifs qu'individuels. C'est la seule enquête sur la mobilité réalisée à cette échelle et qui décrive tous les déplacements, quels que soient le motif, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée. Pour comprendre les comportements liés à la mobilité, elle s'intéresse aussi aux possibilités d'accès aux transports collectifs et aux moyens de transport individuels dont disposent les ménages.

L'influence de trois facteurs majeurs sur le comportement des ménages en termes de déplacements peut être analysée à partir de cette enquête :

- l'impact des transformations de conditions d'activité (réduction du temps de travail, développement des horaires flexibles, nouvelles technologies de communication, déplacement des zones d'emplois vers la périphérie des villes, etc.) ;

- l'impact des changements de l'offre de transport (développement des transports en commun par exemple) ;
- l'impact des modifications de conditions de vie (étalement urbain, développement des loisirs notamment).

Parallèlement, l'enquête permet de mesurer les effets de la mobilité sur la consommation d'énergie et sur l'environnement.

Dans les Pays de la Loire, ce sont 2 900 ménages qui ont été interrogés. Des partenariats locaux noués avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la Région des Pays de la Loire, le Conseil général de la Loire-Atlantique, Nantes Métropole et le Syndicat mixte du Schéma de cohérence territorial (Scot) Nantes/Saint-Nazaire, ont en effet permis de réaliser des extensions régionale et locales de l'échantillon de cette enquête, de sorte qu'elle puisse fournir des résultats détaillés fiables sur les territoires suivants :

- la région des Pays de la Loire ;
- le département de la Loire-Atlantique ;
- l'espace de la directive territoriale d'aménagement (DTA) « Estuaire de la Loire » ;
- le périmètre du Schéma de cohérence territorial (Scot) Nantes/Saint-Nazaire ;
- le territoire de la Communauté urbaine de Nantes (Nantes Métropole).

Par ailleurs, les agences d'urbanisme de la région nantaise (AURAN) et de la région nazairienne (ADDRN) ont pris part aux travaux d'exploitation de cette enquête.

Définitions

Un déplacement correspond au mouvement d'une personne sur la voie publique d'un lieu de départ à un lieu d'arrivée. Il se caractérise par un motif et un seul, mais peut recouvrir l'usage d'un ou plusieurs modes de transports. Tout changement de motif entraîne un changement de déplacement.

Un déplacement est dit « local » s'il est réalisé à l'occasion d'activités situées dans un rayon de 80 km à vol d'oiseau autour du domicile et sur le territoire national. Au-delà, on parle de mobilité à longue distance. Un voyage à longue distance comporte au moins deux déplacements (l'aller et le retour).

Le temps de déplacement est celui écoulé entre le départ du domicile et l'arrivée sur le lieu de destination, en incluant les éventuels temps d'attente du moyen de transport ou lors du changement de mode de transport, et en incluant les temps effectués éventuellement à pied pour rejoindre la gare ou le lieu de destination.

Le zonage en aires urbaines distingue les pôles urbains (agglomérations comptant 5 000 emplois ou plus, qui sont constituées d'une ou plusieurs ville(s)-centre(s) et de leur banlieue), l'espace périurbain (communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans un pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci) et l'espace rural.

Les transports publics guidés recouvrent les métros, les tramways et les systèmes guidés sur pneus. Fin 2007, 20 agglomérations françaises sont pourvues d'un transport public guidé, dont 14 de plus de 300 000 habitants.

Pour en savoir plus :

L'exploitation de cette enquête dans les Pays de la Loire donnera lieu à la diffusion d'une étude plus complète dans les prochains mois, dans la collection « Insee Pays de la Loire dossiers ».

En Pays de la Loire, beaucoup de ménages avec deux voitures ou plus, Insee Pays de la Loire Informations statistiques, n°331, août 2009.

Les transports collectifs sont bien implantés dans les grandes villes des Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire Informations statistiques, n°333, septembre 2009.

Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs, Insee première, n°1252, juillet 2009.

Enquête déplacements Nantes Métropole/AURAN de 2002.

Panorama des villes à transports publics guidés - Situation 2005, Certu et Cete de Lyon, décembre 2007.

La mobilité régulière et la mobilité locale en 1982 et 1994, Insee-Résultats, n° 532-533, mars 1997.

La mobilité à longue distance des ménages en 1994 : enquête « Transports et communications 1993-1994 », Insee-Résultats, n° 673-674-675, octobre 1999.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF
Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE - IMPRIMEUR
La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Photo : Fotolia
Dépot légal 3^e trimestre 2009 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU06744
© INSEE Pays de la Loire - Juillet 2009

INSEE Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39
Informations statistiques au 0825 889 452
(0,15 € la minute)